

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député ne veut sûrement pas donner à entendre que j'étais ministre de l'Agriculture lorsque l'industrie de la betterave sucrière a disparu du sud-ouest de l'Ontario. Il ne voudra sûrement pas non plus passer sous silence le fait que le gouvernement provincial de l'Ontario avait décidé lui aussi d'agir de la sorte, qu'il n'a rien fait non plus à cette époque. Il n'a sûrement pas oublié d'autre part qui était alors au gouvernement. Je lui certifie que je lui ferai voir les rapports que nous avons sur la fabrique de sucre de betterave de Taber et ce qu'on entend y faire. L'intention n'est pas d'arrêter la production, mais de rationaliser l'exploitation et de concentrer l'activité dans les raffineries plus modernes. Voilà ce que dit le rapport que nous avons reçu de là-bas. Je tiens à ajouter que si les betteraviers de l'Alberta abandonnent la production, ce n'est pas parce que la betterave sucrière leur rapporte moins qu'à leurs confrères du côté américain. Car grâce à notre programme de stabilisation, ils vont recevoir environ \$8 de plus la tonne.

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, je pense que cela a un peu échauffé le ministre. S'il croit ce qu'il dit, c'est sûrement que les sociétés sucrières ont réussi à lui laver le cerveau mieux que je ne l'aurais cru.

DEMANDE DE RESTRICTIONS À L'IMPORTATION DE SUCRE

M. Ken Hurlburt (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Agriculture. Comme nous ne pouvons produire que 11 p. 100 de nos besoins en sucre, et compte tenu d'autre part que les importateurs de bœuf ont demandé une loi de trois ans sur les importations de viande, loi qui, si elle était appliquée au secteur du sucre, suffirait à sauver cette industrie, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il va donner toute son attention immédiate à la question?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député sait très bien que nous n'avons jamais produit assez de sucre au Canada pour satisfaire aux besoins de notre consommation, et qu'en fait nous ne produisons que 15 p. 100 de nos besoins totaux, grâce à la betterave sucrière. Je suis sûr qu'il sait également que nous pouvons aujourd'hui tirer du sucre du maïs. Aux États-Unis, les fabriques de sucre de maïs produisent une quantité très importante de sucre. Nous rencontrons actuellement certains directeurs de sociétés qui envisagent de s'y consacrer également. Je suis sûr que le député de Huron est très au courant de la question, tout comme le sont les députés du gouvernement de l'Ontario qui préconisent fortement un plan de ce genre.

[M. McKinley.]

L'ENVIRONNEMENT

LA LUTTE CONTRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question à notre suave ministre d'État (environnement). Outre ce qu'il a annoncé ces derniers mois, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si nous pouvons espérer du gouvernement une politique un peu plus énergique l'été prochain qui permettrait de détruire tout à fait la tordeuse des bourgeons de l'épinette, à l'aide de méthodes qui seraient acceptables du point de vue écologique, et par une meilleure coordination des efforts des divers gouvernements de chez nous et des États-Unis, afin que ces petits monstres prolifiques qui ont détruit 130 millions d'acres de forêt dans l'Est et qui nous causent des pertes économiques irréparables soient complètement détruits?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, je compte publier un communiqué dans quelques jours portant sur ce sujet, où nous redisons le soutien que nous donnons aux méthodes de pulvérisation, pourvu qu'elles soient appliquées de manière limitée et par des méthodes rigoureuses de contrôle. C'est certainement le problème le plus grave que nous ayons aujourd'hui au Canada dans le domaine forestier. Nous consacrons actuellement une grande partie de nos ressources financières et de notre temps en collaboration avec les États-Unis à une méthode artificielle d'attraction sexuelle qui permet de . . .

Mme Bégin: Qu'est-ce que c'est, Len?

M. Marchand: Il s'agit d'une façon artificielle d'empêcher les mâles de trouver les femelles. Les femelles pondraient donc des œufs inféconds.

● (1442)

M. l'Orateur: Après cette avant-première furtive, je suis certain que la Chambre attendra avec beaucoup d'impatience le communiqué de presse du ministre.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION ATLANTIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, étant célibataire, je puis difficilement constester la réponse du ministre. Le ministre de l'Expansion économique régionale n'étant pas ici aujourd'hui, j'aimerais poser une question sérieuse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. L'étude spéciale effectuée récemment par le Conseil économique des provinces atlantiques a confirmé ce que beaucoup de nous croyons depuis longtemps, à savoir que le chômage à long terme dans la région atlantique est beaucoup plus élevé que ne l'indiquent les chiffres mensuels de Statistique Canada. Le Conseil qualifie ses conclusions de renversantes. Le ministre nous dirait-il ce que son ministère entend faire en coopération avec le ministère de l'Expansion économique régionale au sujet de cette crise croissante du chômage dans la région atlantique?